

AUX PATIENTS TRAITÉS EN ONCOLOGIE

Svp toujours avoir avec vous votre passeport en oncologie.



Vous devez le présenter à :

L'infirmière de la clinique d'oncologie

L'infirmière au CLSC

L'infirmière à l'urgence

Tout professionnel de santé

(médecin de famille, dentiste, pharmacien communautaire)